L'adhésion pour le prix d'un café par semaine...



PENSEZ-Y !

LE CALCUL EST EFFEECTUÉ SUR LA BASE D'UNE COTISATION MOYENNE DE CATÉGORIE B, UNE FOIS DÉDUIT LE CRÉDIT D'IMPÔT DE 66 % SUR LES COTISATIONS SYNDICALES. **LE CAFÉ EST ÉVALUÉ À 1,70€.**